
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19. 0767 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de douze (12) élèves Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2019.

Ce sont :

INSTRUCTEURS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION PERMANENTE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BALMA RAPHAËL RAKIISWENDE	000680	B2827161	31/03/93
2	BONKOUNGOU RAOGO PIERRE	000020	B11046728	31/12/90
3	COULIBALY BRUNO	001122	B4376899	25/12/93
4	GANSONRE ALIMATA	000615	B9783108	19/08/93
5	GYEBRE AMELIE BENJAMINE MARIE	000327	B2318029	26/11/84
6	KABORE SOMPITA CEDRIC	000054	B4173354	10/10/88
7	KAMBOU SIE JEAN	000350	B5324141	31/12/96
8	KAYAO MARC	000025	B5946234	26/04/88
9	KORO BRAMA	000339	B1422709	31/12/89
10	MOYENGA SEVERIN	001100	B6404098	24/11/89
11	N'DO OMER	000919	B12050623	24/04/87
12	NEBIE ACHILLE BORIS	000903	B2828542	29/07/90
13	NOBA JEAN	000944	B5701723	09/01/86
14	OUEDRAOGO ABDOULAYE	001059	B2855070	31/12/88
15	OUEDRAOGO WENDBENEDO GILDAS CHARLES	000701	B4947491	24/12/93
16	OUBA ESTHER	000479	B4124328	31/12/91
17	PARE NAPINA AGNES	000023	B2852145	03/04/85
18	SANOÛ TCHATUAIMA JEAN MICKAEL	000796	B5252842	28/03/94
19	SAWADOGO SID BE WENDE GHISLAINE	000229	B6441627	09/12/93
20	SAWADOGO TEWINDE ERIC	000474	B8571809	24/05/93
21	SAWADOGO THEODORE	000821	B10224225	08/11/90
22	SORY ABOUBAKAR PE	000254	B4287034	12/09/93

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
23	TIONO ROSALIE	000432	B8578879	31/12/96
24	YAMEOGO WENDWAOGO DJAMILA NOELLE	000644	B8470118	14/12/97

Arrêté la présente liste à 24 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE